



Note de présentation générale du BUDGET PRIMITIF 2016

Conseil municipal du 9 mars 2016

Dans un cadre réglementaire instable et contraint, notre ville a cherché à construire un budget sincère et prudent en opérant les arbitrages nécessaires tant sur le niveau que la typologie de ses dépenses et de ses recettes.

Le budget 2016 s'inscrit dans une volonté de maintien des grands équilibres financiers stratégiques de la ville, c'est pour cela qu'il s'inscrit dans une logique de planification et de gestion pluriannuelle, matérialisé par la mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Le travail de prévision, complexifié par le contexte institutionnel et financier local, a généré des choix prudentiels nécessaires, du fait d'un manque de visibilité mais aussi d'informations préalables à la préparation budgétaire.

Les lignes forces ayant encadré ce budget 2016 sont les suivantes :

- **Accélération de l'effort d'investissement** par le **lancement d'études** sur des projets structurants mais aussi la **concrétisation de travaux** suite à la notification des marchés ;

- Poursuite des **efforts de gestion** par la baisse demandée des crédits affectés au fonctionnement courant hors charge de personnel ;

- **Recrutements nécessaires de certains profils** justifiés par une volonté d'étoffer certains postes stratégiques, considérés comme des « investissements productifs de revenu », c'est à dire générateurs de recettes et/ou d'économies sur le moyen terme : recherche de nouvelles marges de manœuvre, de nouveaux financements, optimisation de l'achat public, réflexion sur la réorganisation des services publics existants et sur les réaffectations de personnel.

- **Rationalisation de l'action publique** et analyse plus précise des budgets des partenaires associatifs afin d'allouer plus finement les subventions, dans un souci permanent de contrôle du financement public et de réorganisation globale des services publics.

Le budget 2016 ne ressort que partiellement avec les prévisions d'économies sur les dépenses courantes qui se concrétiseront notamment sur le prochain exercice.

Malgré les nouvelles dépenses engendrées par l'ouverture de nouveaux équipements, la réforme des rythmes scolaires, la nécessaire prise en charge de l'entretien du patrimoine vieillissant de la commune, le budget de fonctionnement est relativement contenu.

Le poste des dépenses de personnel connaît une augmentation, justifiée par la nécessité de professionnaliser et de donner à la ville une colonne vertébrale technique solide pour répondre efficacement aux attentes justifiées des administrés. Le poste des subventions aux associations ou aux autres services d'intérêt général connaît aussi une hausse contenue afin de les doter des moyens nécessaires pour améliorer leurs actions.

Si l'ensemble des dépenses du budget 2016 s'affiche en hausse par rapport au budget 2015, l'origine est à rechercher pour la majeure partie dans la **reprise des résultats antérieurs excédentaires** (fonctionnement et investissement).

Accélération de l'effort d'investissement par le lancement d'études sur des projets structurants mais aussi la concrétisation de travaux suite à la notation des marchés ;

- poursuite des efforts de gestion par la baisse demandée des crédits affectés au fonctionnement courant (hors charge de personnel) ;

- Recrutements nécessaires de certains profils justifiés par une volonté d'élargir certains postes stratégiques, considérés comme des « investissements productifs de revenu » c'est à dire générateurs de recettes et/ou d'économies sur le moyen terme : recherche de nouvelles marges de manœuvre, de nouveaux financements, optimisation de l'achat public, réflexion sur la réorganisation des services publics existants et sur les réaffectations de personnel.

- Rationalisation de l'action publique et analyse plus précise des budgets des partenaires associatifs afin d'allouer plus finement les subventions, dans un souci permanent de contrôle du financement public et de réorganisation globale des services publics.

Le budget primitif 2016 est présenté avec reprise et affectation des résultats 2015, arrêtés lors du vote du compte administratif par le conseil municipal le 24 février 2016.

Le budget primitif 2016, équilibré en dépenses et en recettes au niveau de chaque section, s'élève à **20 765 755,45 euros** :

Section de fonctionnement	11 339 108,50
Section d'investissement	9 426 646,95
BUDGET TOTAL	20 765 755,45

1. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **11 339 108,50 euros**.

- Le tableau ci-dessous reprend les principaux postes de recettes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2015	BP 2016
013 Atténuations de charges	20 000,00	10 000,00
70 Produits des services	126 000,00	117 112,00
73 Impôts et taxes	4 862 935,83	5 580 422,00
74 Dotations et subventions	963 353,00	897 108,00
75 Autres produits de gestion courante	196 000,00	205 000,00
76 Produits financiers	100,00	80,00
002 Résultat reporté	2 447 955,73	4 529 386,50
TOTAL RECETTES	8 616 344,56	11 339 108,50

En recettes, une hausse de budget à budget est observée, due essentiellement à l'augmentation de l'Attribution de de Compensation versée par l'intercommunalité actée en 2015 et reconduite en prévisions 2016 tout comme le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire au vu de l'engagement du Président de la Métropole de maintenir ces reversements à leur niveau actuel. Néanmoins dans un souci de prudence, la ville a fait le choix de constituer une provision pour risque venant neutraliser l'impact budgétaire de cette ressource en dépense de fonctionnement au chapitre 68. Il est en effet important de noter que le chapitre 73 intitulé « impôt et taxes »

comprend non seulement les recettes fiscales directes (taxes foncières et taxe d'habitation) et la fiscalité indirecte, mais surtout les versements de la Communauté d'Agglomération qui comprend la Dotation de Solidarité Communautaire ainsi que l'Attribution de Compensation.

Les recettes fiscales, quant à elles, vont progresser faiblement mais naturellement du fait de la revalorisation de 1% des bases d'imposition de la commune dans le cadre de la loi de finances 2016, correspondant au taux d'inflation prévisionnel pour l'année à venir.

Le produit de la fiscalité directe estimé pour 2016 s'élève à 1 717 000 euros, soit une augmentation de 1% (1 700 000 euros perçus en 2015).

Le chapitre 74 en forte diminution confirme le désengagement financier de l'Etat que nous avons évoqué lors de notre débat sur les Orientations budgétaires et qui correspond à 4 points de fiscalité sur la période 2013-2017.

Le résultat de clôture 2015 excédentaire de 4 529 386,50€ est affecté en totalité au chapitre 002 « excédent de fonctionnement reporté »). Il est important de souligner que cet excédent est **affecté au financement de la section d'investissement** par le mécanisme du virement complémentaire de la section de fonctionnement à destination de la section d'investissement (chapitres 023-021), constitutif d'autofinancement.

- Le tableau ci-dessous reprend les principaux postes de dépenses :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2015	BP 2016
014 Atténuations de produits	200 000,00	300 000,00
011 Charges à caractère général	2 009 873,00	1 905 950,00
012 Charges de personnel	2 838 400,00	3 000 000,00
65 Autres charges de gestion courante	532 100,00	629 800,00
66 Charges financières	40 817,08	36 085,51
67 Charges exceptionnelles	40 000,00	40 000,00
022 Dépenses imprévues	300 000,00	300 000,00
042 Dotations aux amortissements	294 677,63	350 000,00
68 Dotations aux provisions		462 841,00
023 Virement à la SI	2 360 476,85	4 314 431,99
TOTAL DEPENSES	8 616 344,56	11 339 108,50

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de budget à budget. Cette augmentation est à nuancer car elle s'explique essentiellement par la constitution d'un autofinancement brut important au chapitre 023, destiné au financement de la section d'investissement par une écriture budgétaire

d'ordre de section à section, mais aussi par la constitution d'une provision budgétaire au chapitre 68 afin de neutraliser l'impact d'un éventuel non reversement de la Dotation de Solidarité Communautaire par la Métropole (comme évoqué plus haut).

De manière générale, les points suivants sont à noter en dépenses de fonctionnement de budget à budget:

- Recul des crédits affectés aux frais généraux malgré l'ouverture de nouveaux équipements et de nouvelles prestations. Ce recul est permis par le balayage précis des actions menées et surtout par l'optimisation de l'achat public ;
- niveau élevé des atténuations de produits compte tenu du poids de nos pénalités en matière de carence de logements sociaux ;
- Augmentation des crédits accordés au subventionnement du CCAS, de l'Office de Tourisme et à certaines associations comme l'école de musique pour régulariser la situation contractuelle antérieure.
- Hausse des crédits dédiés aux charges de personnel en prévision de recrutements sur des emplois stratégiques non pourvus à ce jour et essentiels pour continuer la structuration de notre institution au profit des administrés, tout en menant une politique de gestion prévisionnelles des emplois et des compétences nous permettant de rationaliser au mieux l'existant.

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 4 664 431.99 euros, soit près de 754 euros par habitant.

Le principe de l'équilibre réel du budget est respecté puisque le remboursement annuel du capital de la dette (112 931,16 €) est largement couvert par nos ressources propres d'origine interne.

L'autofinancement brut est très satisfaisant et permet donc d'alimenter le financement des investissements sans recourir à l'emprunt.

23	Immobilisations en fonds	4 178 800,00	4 178 800,00
26	Participations	5 184,00	5 184,00
16	Emprunts	112 931,16	112 931,16
020	Dépenses imprévues	0	0
	RAR N-1	1 282 700	484 102,16
	TOTAL RECETTES	7 864 634,69	9 436 646,92

2. La section d'investissement :

La section d'investissement s'établit à **9 426 646,95 euros** répartis ainsi :

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2015	BP 2016
13 Subventions d'investissement	1 616 552,00	1 414 177,00
16 Emprunt	0	0
10 Dotations, fonds divers	470 000,00	370 000,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0	0
040 Dotations aux amortissements	294 677,63	350 000,00
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	3 043 812,21	2 328 750,96
RAR N-1	79 116,00	649 287
021 Virement de la SF	2 360 476 85	4 314 431,99
TOTAL RECETTES	7 864 634,69	9 426 646,95

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2015	BP 2016
20 Immobilisations incorporelles	107 208,21	592 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 335 000,00	1 472 703,63
23 Immobilisation en cours	4 978 800,00	6 362 666,00
26 Participations	2 184,00	2 184,00
16 Emprunts	158 742,48	112 931,16
020 Dépenses imprévues	0	400 000,00
RAR N-1	1 282 700	484 162,16
TOTAL RECETTES	7 864 634,69	9 426 646,95

études

La Ville poursuit donc la réalisation du programme pluriannuel lié au contrat départemental de développement et d'aménagement signé avec le Département des Bouches du Rhône.

Les principaux postes de dépenses (hors restes à réaliser de 2015 repris au budget 2016) sont :

- les opérations de voiries pour 2,6 M€
- les opérations sur le patrimoine pour 1,2 M€
- le stade synthétique et la construction d'un nouveau vestiaire pour 1,3 M€
- les aménagements des abords du Donjon et de la médiathèque pour 450 k€
- une enveloppe pour des acquisitions foncières pour 800k€
- les travaux sur le pluvial pour 150 k€
- les travaux de mise en accessibilité des bâtiments pour 180 k€

Le remboursement en capital de la dette est couvert par les ressources propres de la section de fonctionnement, conformément aux prescriptions réglementaires. Conformément à son engagement, la commune prévoit de ne toujours pas recourir à l'emprunt pour le moment.

Cela permet donc à la commune d'affecter une part importante de ses ressources propres (solde de l'autofinancement, FCTVA, taxe d'aménagement) au financement des projets d'investissement. Ainsi, l'ensemble des ressources propres d'origine interne (hors subventions qui sont d'origine externe) couvrent 75% du besoin de financement 2016 de notre section d'investissement.